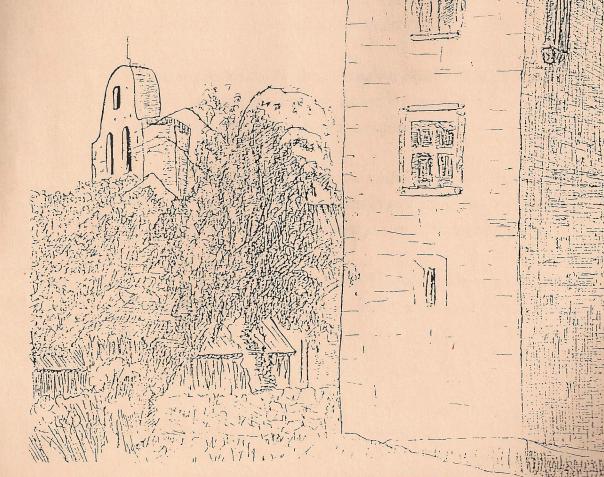
VUE DE TOIR

Nº 4



COMMUNE DE CHAVAGNAC BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

JANVIER 99



LE MOT DU MAIRE

Comme le veut la tradition, une fois de plus et toujours avec plaisir, je vous présente le bulletin municipal "VUE de le TOUR N°4" à travers lui, nous voulons vous informer des actions qui sont menées tant sur le fonctionnement que sur l'investissement, pour lesquelles mon Equipe et moi-même sommes responsables envers vous.

Cette année nous avons eu des satisfactions concernant

JUILLET:

Passage du Tour de France

AOUT:

Concert en l'Eglise "Les Orchestrades de Brive"

DECEMBRE: Illumination de l'Eglise et de la Tour

JANVIER:

Démarrage des travaux de l'Eglise

Sí vous avez des terrains à vendre ou des maisons à louer à l'année, il serait bon que vous en informiez la Mairie, pour que nous puissions ensemble donner satisfaction aux nombreuses demandes que nous recevons régulièrement.

Je voudrais en profiter pour vous redire que je suis à votre Ecoute le matin à la Mairie, par courrier ou sur rendez-vous, pour toutes les questions que vous vous posez ou que vous voudriez me poser, et auxquelles je me ferai un plaisir de vous répondre.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous adresse, Chavagnacoises et Chavagnacois, nos Meilleurs Voeux de Bonne et Heureuse Année.

Le Maire

D. CLOUZARD

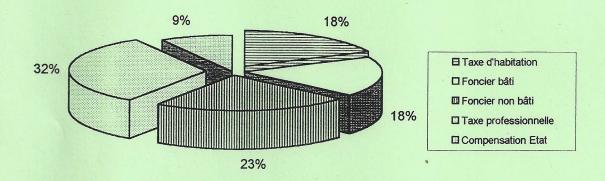
LE BUDGET avec Monsieur le Maire

Les recettes communales dites "Contributions Directes" se répartissent en 4 Taxes distinctes dont le taux varie.

Taxe d'habitation (TH)	07.56 %
Foncier Bâti (FB)	12.26 %
Foncier Non Bâti (FNB)	100.22 %
Taxe Professionnelle TP)	22.92 %

Pourcentage des recettes "CONTRIBUTIONS DIRECTES" 472 796 Frs.

18 %
18 %
23 %
32 %
9%



Pour information vous trouverez ci-dessous le montant de certaines dépenses obligatoires auprès de structures extérieures :

Contingent Aide sociale	27 000
Contingent Incendie	38 000
SIRTOM (ordures ménagères)	98 000
SIVOMAC (syndicat de Terrasson)	70 500
SIVOS (Ecoles du RPI)	73 800
	307 300

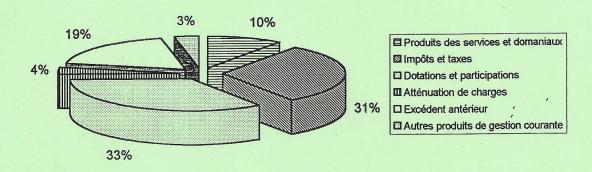
soit 20.54 % du budget

LE BUDGET avec Monsieur le Maire

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 493 874 Frs

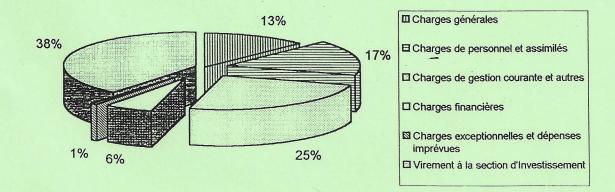
Produits des services et domaniaux	10 %
Impôts et taxes	31 %
Dotations et Participations	33 %
Autres produits de gestion courante	4 %
Excédent antérieur	19%
Atténuation des charges	3 %



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 493 874 Frs

13 %
17%
25 %
6%
1%
38 %

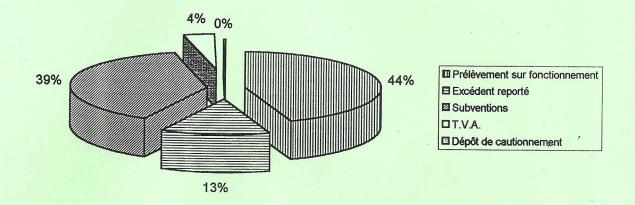


LE BUDGET avec Monsieur le Maire

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1318 900 Frs

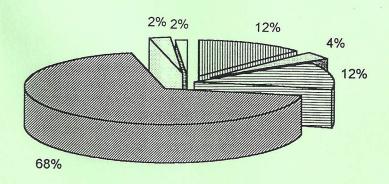
Prélèvement sur Fonctionnement	44 %
Excédent reporté	13 %
Subventions	39 %
T.V.A.	4 %
Dépôt de cautionnement	0%



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 318 900 Frs

Remboursement d'emprunt	12 %
Dépenses imprévues	4 %
Voirie	12 %
Eglise	68 %
Bâtiments communaux	2 %
Place de la Tour	2 %



■ Remboursement emprunt

■ Dépenses imprévues

■ Voirie

☑ Eglise

■ Bâtiments communaux

☐ Place de la Tour

Recensement de la population : c'est pour bientôt! En mars 99.

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour , prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs ...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en s'inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires,...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte!

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen¹ disparaît de la carte de France! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

EGLISE

- UN PEU D'HISTOIRE -

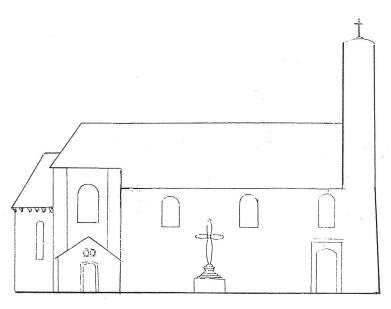
CHARTANG CARACTANA CARACTA

Nous savons peu de chose sur la construction de notre l'église. Dans le cartulaire (recueil des actes d'une abbaye) de Vigeois, la première mention d'une église à Chavagnac date du milieu du X° siècle, plus précisément à 954. On note l'existence d'une vicairie (partie d'une paroisse) à Chavagnac qui dépend de l'abbaye Saint-Sour de Terrasson et dont faisait partie aussi l'église Saint-Pierre de Grèzes et une propriété de Ladornac, qui ont été rendus à cette date à l'abbaye de Vigeois.

Puis, plus rien pendant 8 siècles, jusqu'en 1764 où on trouve état de la destruction du clocher par la foudre. 4 ans plus tard, après bien des palabres, les habitants de Chavagnac décident la reconstruction du clocher, sur le côté ouest, mais sous la forme d'un clocher-mur pour lui donner plus de hauteur.

50 ans plus tard, les archives nous apprennent qu'une partie de la voûte s'est écroulée, entraînant la destruction du toit en lauzes. La mairie de l'époque, dont le maire était Monsieur De Bosredon, sollicite l'aide financière de la Sous-Préfecture, pour reconstruire l'église car la commune ne pouvait supporter toute seule la dépense, ce qui pris une cinquantaine d'année.

Le milieu du XIX° siècle verra la réparation effectuée au prix d' une perte de l'authenticité historique. Le toit de lauzes est remplacé par une toiture en ardoise, reprise des piliers supportant la coupole et pose d'un plafond cintré. Mais surtout, seront construites - en 1862 - les 2 chapelles latérales qui font perdre tout son caractère originel.



Dessin du côté Nord avant réalisation des chapelles collatérales.

L'église daterait de la fin du XI° ou début du XII° siècle car l' abside ornée d'une arcure plein cintre, les colonnes encadrant l' autel sont ornées de chapiteaux sculptés de palmettes entrelacées et de frises de petites billes, ainsi que sur les 4 colonnettes du pourtour du coeur. Ces ornements étaient très répandus à cette époque car on en retrouve sur des bâtiments qui possèdent des chapiteaux comme ceux de Chavagnac et qui ont pu être datés.

SASASASASASASASASASASASASASASASAS

LES TRAVAUX DE REFECTION

SASASASASASASASASASASASASASAS

Les travaux de restauration à l'église ont nécessité un appel d'offre conformément à la loi.

L'ouverture des plis a eu lieu le 9 Novembre.

La commission était composée de :

- * Mr le Directeur de la concurrence et des prix
- * Mr De Monfort, Receveur à Perception de Terrasson
- * Mr DeLouis, Architecte, agréé par les Bâtiments de France
- * Mr Clouzard Daniel, Maire de Chavagnac
- * Mme Farge Jacqueline, membre
- * Mr Plaigne Jean-Pierre, membre, chargé du suivi des travaux
- * Mr Froidefond Serge, membre

Après délibération, les entreprises retenues sont:

Lot N°1: Maçonnerie - Sté SAREBAT de Varetz

Lot N°2: Charpente - Entreprise PORTE Jean- Michel de Chavagnac

Lot N° 3: Couverture - Entreprise BAMBOU de Terrasson

Pour mettre en valeur notre patrimoine historique, nous avons décidé d' une illumination de celui-ci par des projecteurs, 1 pour la Tour et 4 pour l'église (2 de chaque coté). Ces travaux ont été confiés à une entreprise spécialisée, la Société ALLEZ de Sarlat (Syndicat d'électrification).

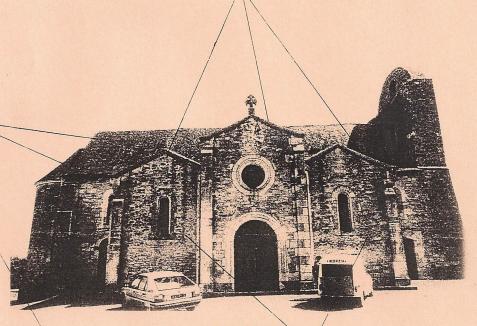
COMMUNE DE CHAVAGNAC
PROJET DE RESTAURATION EXTERIEURE DE L'EGLISE

PHOTOS

PLAN DE SITUATION (ECH: 1/1250°)

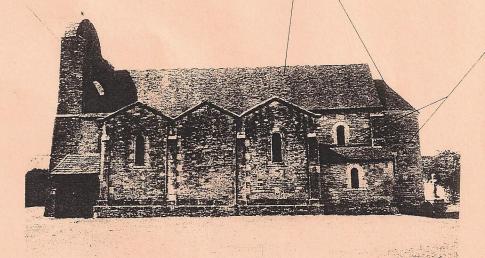
REFECTION COUVERTURES
COLLATERAL NORD
EN ARDOISES D'ANGERS
(Faibles pentes)

REFECTION COUVERTURES
CHOEUR ET NEF
EN ARDOISES DE CORREZE



FACADE NORD

RAVALEMENT DE TOUTES LES FACADES ENDUIT CHAUX A PIERRES VUES



FACADE SUD

Eric DELOUIS

Architecte D.P.L.G. 18, av de Paris - 19100 BRIVE Tél. 05 55 23 34 59 Fax 05 55 84 32 15

A PROPOS DE L'EURO

Le 1er Janvier 1999 verra la naissance de la nouvelle monnaie européenne: « l'Euro - € - ». Dans 11 pays dont la France mais aussi l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Ce qui représente 289 millions de personnes (plus que les Etats-Unis d'Amérique - 268 millions).

Ce n'est que le 1er Janvier 2002 que les pièces et billets seront mis en circulation. Pendant ces 3 années, le double affichage des prix permettra de nous familiariser avec l' Euro. Des calculettes spéciales permettrons de nous faciliter cette conversion. Ce taux de conversion sera donné le 1er Janvier 1999, définitivement. Le taux de conversion pour la France devrait être autour de 6,60 francs pour 1 Euro, ce qui, pour le calcul facile d'Euros en Francs, pourra se faire en multipliant le prix en Euros par 6 et en ajoutant 10%, par exemple pour convertir 15 Euros en Francs, on multiplie 15 par 6, égale 90 puis on ajoute 10% de 90 c'est à dire 9 ce qui nous donne 99 Francs soit environ 100 Francs; à l'inverse pour convertir des Francs en Euros, on ajoute la moitié et on divise par 10, par exemple 100 Francs, on ajoute la moitié: 50 ce qui fait 150 et on divise par 10 ce qui donne 15. 100 Francs égale environ 15 C.

L'Euros sera la monnaie unique et nous permettra de comparer plus facilement les prix mais aussi les salaires et nous pourrons connaître le pouvoir d'achat de chaque pays.

Jusqu' en 2002 nous n'auront pas d'Euros dans notre porte monnaie, car les monnaies nationales seront toujours utilisées. Les remboursements de sécurité sociale, les salaires, les retraites et autres prestations seront toujours payés en Francs. Les déclarations fiscales restent en Francs, sauf pour les entreprises qui pourront les faire en Euros. Après 2002, tout sera en Euros mais nous auront le temps d'en reparler, des réunions d'information auront lieu pour vous familiariser avec les pièces et les billets mis en ciculation à ce moment là.

L' ETAT-CIVIL DE LA COMMUNE EN 1998

Nous accueillons avec les familles l'arrivée de:

- ALAIS fille de GARREAU Ludovic et NORTIER Valérie le 26 Janvier et petite-fille de Mr et Mme Garreau nos « postiers »
- ~ LORRIS fils de CHEYROUX Thierry et NISSOU Véronique le 26 Avril domiciliés à Boulégot
- ~ LOUIS fils de BARDET Didier et CONSTANCIN Véronique le 11 Août domiciliés à Contezat
- ~ OPHELIE fille de MANIEZ Fabrice et Isabelle le 13 Octobre domiciliés à Boulégeot
- ~ GAETAN fils de PONS Bruno et Muriel le 8 Décembre domicilies au Bourg

Toutes nos félicitations à l'occasion du mariage de:

- LEROUEIL Vincent et DENIZET Elisabeth (des Vernets) le 18 Juillet
- ~ GINESTET Christian (de Sagournat) et GOURGUE Annie le 8 Août
- HERAGHTY David (d' Ecosse) et MASSON Karine le 5 Septembre
- BARDET Didier et CONSTANCIN Véronique (de Contezat) le 26 Décembre

Nous avons de la peine pour le décès de:

- GAGNEBET Jean-Pierre, des Fousseaux, le 8 Janvier, dans sa 50° année
- PLAIGNE Jean-Baptiste, du Bourg, le 13 Septembre, dans sa 73° année
- JAUBERT André, de Lachaize, le 6 Novembre, dans sa 82° année

Notre doyenne:

Mme PALATSI Marcelle, née SELVES, née à Chavagnac et habitant Sagournat qui est notre doyenne avec 90 ans depuis le 1° Novembre.

Felicitations encore à nos plus anciens couples:

COULIER Henri et Marie-Louise mariés le 06 février 1939 à Ladornac mais habitant Chavagnac depuis cette date et suivi de près par François et Thérèse Marty des Perriers.

Nous souhaitons la bienvenue dans la commune

- Mr et Mme Maniez Fabrice et leurs enfants à Boulégot
- Mr et Mme Pons Bruno et leurs enfants au Bourg
- Mr et Mme Chevalier Jean-Claude à Bellevue
- Mr et Mme Favreau et leur enfants à Bigeat
- Mr Costa Alban aux Mothes
- Mme Enveis Karen et ses enfants au Pouch
- Mr Duverger Ludovic au Bourg
- ~ Mr et Mme Leroueil Vincent aux Vernets
- Mr et Mme Thirrion Guy et Christelle aux Lombards

La municipalité à décidée d'ouvrir un compte épargne à la Poste, avec une somme de 100 F, à tous les enfants nés dans la commune ou y habitant à leur naissance, et ce depuis 1995 date de son élection.

Les heureux possesseurs sont:

pour 1995 Coralie CANESSE

Thomas RAIMUNDO

pour 1996 Adam BOUISSONNIE

Clément FROIDEFOND

Marion TAVET

pour 1997 Melvin JOYET

pour 1998 Alaïs GARREAU

Lorris CHEYROUX

Louis BARDET

Ophélie MANIEZ

Gaëtan PONS

La remise aura lieu lors d'une petite réception à la salle des fêtes début Février

NOS COMMERCANTS

- BOUTHIER Patricia

Epicerie-Bar-Tabac-Essence

Le Bourg

~ COPAVI P

Aliments en gros

La Fauconnie Basse

~ JOFFRE Michel

Marchand ambulant

Monpranger

NOS ARTISANTS

~ DUBOUCHAUD Jean~Paul

Serrurerie-

Le Bourg

~ DUDA Luc

Travaux agricoles

Menuiserie Métallique

La Poujade

- JAUSSEIN Jean-Luc

Scierie

Le Pouch

- MANIERE Laurent

Garage

Le Bourg

- MONTEIL Jean-Claude

Plâtrerie-Peinture

La Combe Haute

- MOUNEYRAC Jean-Pierre

Mécanique Générale

Mécanique automobile

Les Fousseaux

~ PLAIGNE Jean~Pierre

Maçonnerie

Les Mothes

~ PORTE Jean-Michel

Menuiserie-Charpente

Les Terres des

Fousseaux

~ PRADELS Jacques

Regrattier

La Fauconnie

Basse

- SATELLITE 19
BOUYSSONNIE Jean-Marie

Livraison Location de voitures Les Mothes

~ SERRADJ Mohamed

Travaux du bâtiment

Boulégot

ORDURES

SASASASASASASASASASASAS

La municipalité tient à votre disposition un site pour y déposer vos encombrants. La clé est à demander à la mairie.

Nous vous rappelons qu'il y est formellement interdit d'y jeter des ordures ménagères, sous peine d'amande.

Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être sorties le mardi soir seulement, aux points de ramassage.

STERIO SOLUTION SOLUT

Le container à verre est toujours à votre disposition, en y apportant ceuxci vous faites une bonne action. Le ramassage se fait au profit de la Ligue Nationale contre le Cancer. L'an dernier nous avons récupéré 12 tonnes 600. Il faut continuer et même peut-être augmenter ce tonnage.

La Ligue vous remercie.

Le Comité de Dordogne de la Ligue Nationale contre le Cancer vous présente ses Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année.

Il tient à vous préciser le tonnage de verre collecté dans votre commune pour l'année 1997, soit : 12590, ce qui représente la somme de : 251, 80 F.

Sincères remerciements pour votre aide.

ECOLE (REGROUPEMENT PEDAGOGIZUE INTERCOMMANAL)

Cette année scolaire, 98-99, à vue le départ de Mlle ANDRE, institutrice de la classe de maternelle. Nous lui souhaitons une bonne installation dans son nouveau poste. Ce départ a été compensé par l'arrivée de Monsieur Stéphane LABAIGT a qui nous souhaitons la bienvenue dans notre école et notre commune.

Le reste des enseignants de nos enfants est le même avec Mme SERRE à Chavagnac pour les classes de Grande section de maternelle et cours préparatoire, Mme MISTODY à Ladornac pour les classes de cours élémentaires 1 et 2 ème années, Mme DEMAI à Grèzes pour les classes de cours moyens 1 èr et 2 ème années.

Les effectifs sont en augmentation sensible avec 79 élèves contre 69 l'année dernière, qui se décompose:

Maternelle 26 élèves (+ 5) G.S. + C.P. 17 élèves (~ 1) C. Elémentaire 18 élèves (+ 0) C. Moyen 18 élèves (+ 7)

Durant l'année scolaire dernière, les élèves des classes de Chavagnac ont pu participer à différentes animations comme des rencontres sportives à Beauregard, des séances musicales (percussions) et des classes chantantes à Thenon, des séances de piscine pour les GC/CP. Ils ont pu visiter les Jardins de l'Imaginaire à Terrasson, l'Exposition « Plein Champs » à Vézac, un parc animalier à coté du Bugue ainsi que l'élevage de moutons de Mr SALVETAT à Bigeat avec une démonstration de tonte. Les spectacles de marionnettes et théatre ont été très appréciés par les enfants. Des enveloppes décorées par les enfants ont pu être confectionnées et vendues au profit du Téléthon. A la fin de l'année a eu lieu une kermesse aux Minières, avec présentation de jeux et chants aux parents, ainsi que l'exposition des travaux des enfants et des photos prises par les enseignants au cours de l'année.

Pour cette année scolaire, il est prévu la création d'un journal scolaire pour le R.P.I. avec une parution prévue au cours du mois de Février.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

A.C.L. (Animation Chavagnac Loisir)
SERRE Jean-claude 05-53-50-25-83

G.V. (Gymnastique Volontaire de Causse)
PESTOURIE Cathy 05-53-50-03-08

E.P.E (Entente Périgord Est)

A.C.C. (Association communale de chasse) DENIZET Denis

Toutes les associations qui veulent passer un article dans le journal sont priées de se faire connaître et d'envoyer un article. Tout ce qui est publié sous cette rubrique l'est sous la responsabilité de l'auteur de l'article et de l'association qu'il représente.

SOCIETE DE CHASSE

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: DENIZET Denis

Secrétaire: GAUTHIER Roger

<u>Trésorier:</u> SERRE Jean-Claude

Membres: PORTE Daniel

PESTOURIE Christian BOUTHIER Philippe

DUBOUCHAUD Jean-Paul DOMIERASKI Raymond

LAVAL Pierre FAUREL Laurent

Cette année nous sommes 56 adhérents à la société (possesseur de la carte communale de chasse).

La société à organisé en décembre, une poule au gibier avec la société de Ladornac. La soirée fut très réussie avec la participation d'environ 150 personnes.

Les bénéfices de ce loto ainsi que ceux du repas annuel serviront à acheter du gibier, du matériel et à financer des travaux comme la construction de clapiers pour lapins ou à l'aménagement de points d'eau pour tout gibier.

Nous vous rappelons que le repas annuel aura lieu cette année le 7 février à la salle des fêtes de Chavagnac.

Retenez cette date

Le Président D. DENIZET

A.C.L.

L'assemblée générale de l'association s' est tenue le 31 octobre dernier en présence d'une vingtaine de personnes, ce qui est satisfaisant.

Le bilan moral et financier de l'année écoulée, fait par les responsables concernés, servi de base de discussion.

Les débats qui furent tenus concernèrent principalement la fête annuelle, et les insuffisances que les organisateurs ont rencontré cette année pour son organisation; peu de présents aux réunions ainsi qu'à la fête où il manque des « bras » à certains postes et à certains moments.

Le résultat financier a été en conséquence très moyen.

- Il faudraitfaire mieux en 99!

Malgré quelques démissions du bureau, celui-ci fut reconstitué sans problème grâce à l'engagement et au dévouement de nouvaux membres.

COMPOSITION DU BUREAUX

¤ PRESIDENT:

Jean-Claude SERRE

¤ SECRETAIRE:

Ludovic GARREAU

¤ TRESORIER:

Jean COULIER

DESCRIPTION DE V. PRESIDENT:

Jean-Michel PORTE

© V. PRES. resp. FETE: Didier PORTE

© SECRETAIRE FETE: Olivier MARTY

© MEMBRES DU BUREAU: Karine BROUTE

Dominique GARGAUD Séverine JARNOLLE

Myriam JUGIE

Jean-Pierre MOUNEYRAC

Victor RAIMUNDO

3

Le premier travail du nouveau bureau fut d'établir le programme des activités de la saison 98-99 (voir le programme des associatons distribué début décembre).

Le Président J.C. SERRE

AU REVOIR.

Depuis plusieurs années, l'A.J.C. tente de créer des évènements culturels.

De la rencontre des collectionneurs en passant par le rallye touristique sans oublier l'exposition d'artistes locaux ou des bals créoles, nous avons essayé de diversifier nos activités afin de satisfaire le plus grand nombre.

Aujourd'hui un constat s'impose, nos activités ne vous intéressent pas.

C'est pourquoi cette année nous ne vous proposerons aucun programme, préférant nous retirer.

L'A.J.C est morte, vive ...!

L'A.J.C.

GUMNASTIZUE VOLONTAIRE DU CAUSSE

Notre rendez-vous sportif du mercredi soir

Bilan de l'année 1998

Le 23 septembre la Gymnastique du Causse a effectué son assemblée générale à Ladornac.

Constat: 25 personnes inscrites au club pour une moyenne d' une quin-zaines très régulières et fidèles tous les mercredis.

Nos séances s'effectuent toujours en musique et avec de petits engins: cerceaux, ballons, balles, cordes, etc... un mois dans la salle des fêtes de Ladornac, un mois dans la salle des fêtes de Chavagnac. Les participantes sont essentiellement des personnes de Chavagnac, Ladornac, Grèzes mais aussi de Terrasson et même du Lardin. L' ambiance chaleureuse du club élargit les horizons du Causse.

Au début du mois de décembre, le 6 plus précisément, avait lieu notre traditionnel repas dansant. Au retour des vacances de Noël, nous nous sommes souhaités les voeux en dégustant les galettes des Rois.

En ce qui concerne notre sortie pédestre du 1er Mai, cette année elle nous a conduit sur les circuits de Juillac, superbe ballade sur les hauteurs dans les pommiers et toujours accompagnés du soleil. Le repas avait lieu à l' auberge Henri IV à Ségur le Château. L' après-midi, fatigués de nos exploits du matin, nous avons simplement visité ce merveilleux petit

village chargé d'histoire. Plus de 60 personnes étaient présentes ce jourlà.

Le 6 Juin, un car complet de 49 personnes partait de bonne heure de Chavagnac en direction Montauban avec arrêt aux pentes de Monteils pour une croisière sur une péniche puis pique-nique. L' après-midi, visite du village d' Auvillar et retour par Moissac (visite rapide de la ville), repas au restaurant, et enfin retour à Chavagnac assez tard (ou tôt le matin).

Mai et Juin sont réservés aux ballades sur les sentiers de Ladornac et Chavagnac vers le Pouch ou les Perriers où nous avons fêtés à la fin Juin les anni-versaires et le futur mariage d' une de nos participantes.

L' année 98-99 a bien commencé avec 24 personnes inscrites pour les séances du mercredi et notre repas a eu lieu le 5 Décembre. Nous vous en reparlerons dans le bilan 99.

Plusieurs projets sont a l'étude pour la journée du 1er Mai. Nous essaierons de rester plus près de nos communes et toujours de commander le soleil pour ce jour-là. Le voyage de fin d'année nous conduira peut-être vers l'Aubrac le 5 Juin mais notre « Tam-Tam G.V. du Causse » fonctionnera encore afin de remplir un car pour un voyage inoubliable.

A bientôt de vous accueillir pour nos séances de gym , gym douce - relaxation dans nos salles des fêtes.

Pour la G.V.

Martine SUSZECK